

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction :
15

Conseillers présents : 12

Procuration : 1

Absents excusés : 2

Absents : 0

Date de la convocation

02/12/2025

Délibération 30/2025

CONVENTION MATEC POUR ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE :
DESIMPERMEABILISATION ET REQUALIFICATION DE LA COUR D'ECOLE DE GRAVELOTTE

Monsieur le Maire rappelle que cette agence a pour objet d'apporter aux collectivités qui le demandent une assistance d'ordre technique pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux.

La prestation faisant l'objet de la présente convention porte sur le projet de Désimperméabilisation et requalification de la cour d'école de Gravelotte.

Le coût forfaitaire de 1900.00€ HT (2280.00€ TTC) de la prestation MATEC dû par le maître d'ouvrage résulte d'une estimation du temps nécessaire pour réaliser les diverses étapes de celle-ci et du coût journalier défini par le Conseil d'Administration de MATEC. (Voir annexe financière jointe à la convention).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-Accepte la convention MATEC « audit énergétique de 5 bâtiments communaux »,

- Accepte le coût : 1.900,00 € HT soit 2.280,00 € TTC,

- Autorise M. le Maire à signer la convention MATEC n° 2025VRD053 et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Pour extrait conforme

GRAVELOTTE le 12 Décembre 2025

Le Maire,

Michel TORLOTING

COMMUNE DE GRAVELOTTE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Membres présents :

TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis – DONVAL Denis - SCHURCH Christophe – MULLER Hervé - DAUBENFELD Nadine - CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE Marie-France – GAILLOT Emilie – Aurélie LOUIS - Christophe POTIER

Absents excusés :

– SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - PIERRE Sébastien

Procuration :

-APPERT Ségolène

